

42_Communiquer et valoriser la multifonctionnalité de sa ferme

Objectifs

3,5 journées pour se préparer pour Loire et Rhône de ferme en ferme ®

Pré-requis

Aucun pré requis nécessaire

Contenu

Les agriculteurs seront capables de :

- mettre en œuvre des opérations portes ouvertes sur leur territoire, de manière individuelle ou collective (Loire et Rhône de Ferme en Ferme...)
- auto évaluer leurs pratiques agricoles dans une démarche de développement durable
- communiquer au public les plus values que leur ferme apporte au territoire en matière de durabilité
- intégrer un cahier des charges
- concevoir des outils de communication relatifs à leur ferme sur le fond et sur la forme (tracts dépliant, panneaux...)
- accueillir un public de visiteurs sur leur ferme
- promouvoir et valoriser sa gamme de produits
- mobiliser et informer les médias locaux, le grand public de la tenue de leur porte ouverte.

Toutes ces notions seront transférables ultérieurement dans d'autres projets.

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 3,5 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Martial GRANJON
addear.42@wanadoo.fr
ADDEAR Loire
4 Bis rue Philibert MOTTIN
42110 Feurs
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation :
82420117742

Taux de satisfaction : %

Repas partagé tiré du sac.



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

04 févr 2019 10:00 - 17:30 (7hrs)	A la Ferme Déplaudé 42800 Tartaras	Martial GRANJON et Jérôme BOIVIN Graphiste concepteur de supports de communication grand public.
25 févr 2019 10:00 - 17:30 (7hrs)	A préciser 42000 Loire	Martial GRANJON
25 mars 2019 10:00 - 17:30 (7hrs)	A préciser 42000 Loire	Martial GRANJON
06 mai 2019 13:30 - 17:00 (3,5hrs)	A préciser 42000 Loire	Martial GRANJON

Financier(s)

AUVERGNE – Rhône-Alpes



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))